

ABONNEMENT.

Un an, cinquante-deux numéros, \$1.50
Six mois, vingt-six numéros, 0.75
ETATS-UNIS.
Un an, cinquante-deux numéros, \$2.00
Six mois, vingt-six numéros, 1.00

LE PROGRES.

AGRICOLE, INDUSTRIEL, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

BELANGER, FRERES, Editeurs-Propriétaires.

L. C. BELANGER, Rédacteur-en-chef.

ANNONCES.

JOUR DE PUBLICATION: LE SAMEDI.
Première insertion, par ligne, 8 centimes
Insertions subséquentes, de 5 centimes
Cartes d'affaires, par année, \$1.00

Cartes d'Affaires.

GEORGE POULTER, Monumentaire
EDOUARD LAROCHE, Voiturier
W. E. IBBOTSON, Droguiste
JOSEPH FISSETTE, Armurier
M. McKECHNIE, rue Wellington
CARTIER & BOULANGER, Pharmaciens
FRÉDÉRIC ST. LOUIS, Pharmacien
FRÉDÉRIC PARE, Médecin & Chirurgien
THOMAS LARUE, Médecin & Chirurgien
D. A. B. CARTIER, Médecin & Chirurgien
E. L. QOMIS, Dentiste
AVOCATS.
FELTON & FELTON, Avocats
J. CALDER, Avocat
HALL, WHITE & PANNETON, Avocats
L. C. BELANGER, Avocat
BÉLANGER & BROUILLET, Avocats
NOTAIRES.
ARCHAMBAULT & ARCHAMBAULT, Notaires
HENRI ST. LOUIS, Notaire
F. X. DESROSIÈRES, Notaire
H. C. IL CHAGNON, Notaire
RUSSIENS.
JOSEPH VERVILLE, Huissier
BENJAMIN LACHANCE, Huissier
DAMASE BENOIT, Huissier
HOTELS.
HOTEL DU CHEMIN DE FER
UNITED STATES HOTEL
MOUNTAIN HILL HOUSE
CAFÉ FRANÇAIS
HOTEL DU CHEMIN DE FER
HOTEL DU CHEMIN DE FER
QUEBEC CENTRAL HOTEL
HOTEL CENTRAL
CHAUSSURES.
LOUIS BRUNELLE, Cordonnier
FERBLANTIER.
JOSEPH-ISRAËL GARNEAU, Ferblantier

FEUILLETON.

L'INTENDANT BIGOT

Roman Canadien

PAR JOS. MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

Traîtres et Braves.

CHAPITRE IV.

Mlle. DE ROCHEBRUNE.

(Suite.)

Pendant ce temps eut lieu la bataille de Montmorency, qui, l'on s'en souvient, fut livrée le trente-un juillet. La nouvelle de notre victoire parvint, quelques jours plus tard, sur les trois vaisseaux anglais qui croisaient au-dessus de la ville.
Tout en se réjouissant de la défaite des ennemis—car Berthe était une bonne et brave Canadienne, comme on le verra bientôt—elle fut assaillie par de nouvelles alarmes au sujet de Raoul. Était-il mort, blessé, ou sain et sauf? son imagination inquiète croit sans cesse de l'une ou l'autre de ces trois hypothèses.

Wolfe et ses lieutenants. Assurés désormais de la coopération de Bigot, les généraux anglais s'étaient unanimement décidés à porter le siège des opérations au-dessus de la ville.
En conséquence, dans la nuit du trente-un août au premier septembre, quatre de leurs vaisseaux passèrent encore sous le feu des canons de la ville et allèrent rejoindre les autres au-dessus de Québec. Trois jours plus tard, quatre-vingts à cent berges, chargées de troupes, défilèrent en plein midi devant la ville, après avoir rangé de près la côte du sud: tandis que trois bataillons allaient camper à l'île d'Orléans et que le reste des troupes anglaises s'embarqua sur les vaisseaux, après avoir transporté l'artillerie du Sault à la Pointe Lévis.
Le sept, le huit et le neuf septembre, dit M. Garneau, un douzaine de leurs vaisseaux remontèrent le fleuve et jetèrent l'ancre au Cap Rouge; on envoya plusieurs détachements de troupes qu'ils portaient en divers endroits du rivage pour diviser l'attention des Français. La moitié des soldats fut débarquée sur la rive droite du fleuve.
Pendant la journée du douze, presque toute leur armée, qui se trouvait à Saint-Nicolas, leva le camp et se rembarqua sur les vaisseaux. (1)
Sur la fin de l'après-midi du même jour, Berthe était occupée, dans la cabine qu'on lui avait assignée, à feuilleter un volume de Shakespeare que le docteur lui avait prêté, lorsqu'un bruit de voix animé attira son attention. Plusieurs officiers causaient à côté dans la chambre du capitaine, dont la cabine de Mlle de Rochebrune n'était séparée que par une cloison. Berthe prêta involontairement l'oreille. Bientôt elle se sentit intéressée au point que le livre qu'elle tenait s'échappa de ses petites mains et roula à terre après avoir glissé sur ses genoux, dont les gracieux contours se dessinaient sur les plis de la robe.
—Enfin disait l'une de ces voix, nous serons probablement maître de Québec demain soir.
—Oui, merci à Dieu, répondait une autre.
—Les mesures sont-elles bien prises?
—Oh! parfaitement. Il paraît qu'un Français, espion ou traître, a appris au général Wolfe que les ennemis attendent ce soir un convoi de chaloupes chargées de vivres qui doit se glisser inaperçu au milieu de notre flotte pour descendre jusqu'à la ville. Comme ce convoi est attendu depuis plusieurs jours, les sentinelles françaises postées sur le rivage ne trouveront pas extraordinaire de voir défilé, à la faveur des ténèbres, un grand nombre d'embarcations. Aussi va-t-il nous être facile de substituer à ce convoi, que nous arrêterons le reste, une centaine de nos berges, remplies de nos meilleurs soldats. Quand la nuit sera venue, nous nous laisserons tranquillement descendre jusqu'au Foulon où les officiers généraux prétendent avoir trouvé un lieu de descente des plus faciles.
—Fort bien! Mais si les sentinelles françaises, placées en faction au long du fleuve, allaient concevoir des soupçons au passage de nos chaloupes et nous apostropher, notre silence forcé ne nous mettrait-il pas en grand danger d'être découverts?
—Le cas est prévu. Le capitaine Fraser, qui parle admirablement bien le français, est chargé de leur répondre.
—Hourrah! s'écrièrent les autres. Puis des voix confuses:
—Nous les tenons enfin, ces maudits Français.
—Mouton! sera forcé de quitter son domicile de camp retranché.
—Oui, et d'accepter la bataille où nous voudrions bien la lui offrir.
Ici, Berthe, qui retenait les mouvements convulsifs de sa poitrine oppressée, pour ne rien perdre de cet entretien, entendit le cliquetis des verres et des bouteilles. Puis il se fit un court silence et l'une des voix s'écria:
—Buvons, messieurs, à la gloire des armes anglaises. Rule Britannia!
—Rule Britannia! hurlèrent dix gossiers altérés.
Et la conversation redevint générale, décousue, entrecoupée d'éclats de rire et de tintements de verres.
—Mon Dieu! murmura Berthe en comprimant de sa main blanche les battements de son cœur, mon Dieu! serait-il donc vrai que nous fussions si près d'une défaite! Et nous aurions des traites qui vont livrer ainsi leurs frères! Seigneur, je ne suis qu'une

mauvaise fille, seule et sans force, mais inspirez-moi le courage et les moyens de prévenir les nôtres des complots qui se trament contre leur sûreté!
Et la demoiselle de Rochebrune, cette fille d'une race de soldats dont les aïeux avaient guerroyé dans la Palestine où leurs grands coups d'épée avaient pavé de cadavres musulmans le trône où monta le superbe Godfrey de Bouillon, la fille des Barons de Rochebrune inclina ses deux genoux en terre et pria longtemps.
Quand elle se releva, sa figure intelligente respirait la décision d'un projet fermement arrêté. Son bel œil noir rayonnait sous l'arc fine ment recourbé de ses sourcils d'ébène, et sur sa petite bouche aux lèvres purpurines passait et repassait un sourire à la fois espiègle et révérent.
Bien que j'aie déjà dit que le visage de Mlle. de Rochebrune annonçait beaucoup d'énergie, les dames de nos jours, qui ne savent, pour la plupart, que penser à leur toilette et parler chiffons ou dentelles, se récrieraient peut-être sur les idées martiales de mon héroïne. Permettez-moi, mesdames, de vous rappeler, si vous vous plaisez à l'oublier, que vos mères furent des femmes fortes, qui savaient aussi bien charger et tirer un mousquet, que vous promener vos doigts effilés sur les touches d'ivoire d'un piano ou suivre les capricieuses arabesques de vos broderies. Souvenez-vous que dans ces temps chevaleresques, où le cri de guerre des Iroquois venait réveiller leurs enfants au berceau, les Canadiennes ne craignaient pas, pour défendre leurs fils, de faire le coup de feu avec les maraudes indiennes. Ne fiez pas, si les exemples de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette vous paraissent d'un époque et d'un pays trop lointains, sachez que nous eûmes aussi des femmes héroïques, dans les noms figurent avec honneur dans les plus belles pages de notre histoire. Apprenez à vénérer les noms de Mme. de Verchères et de sa fille, comme en France on bénit celui de la vierge de Domrémy et de l'héroïne du siège de Beauvais. La vie n'est pas toujours rose, et ce n'est pas sans cesse la saison des bals. Demandez-le plutôt à nos pauvres sœurs de France, qui n'ont entendu, depuis une année, que le fracas des armes et les cris de leurs fiancés ou de leurs époux mourants. Et si le tumulte des batailles laisse arriver leur voix jusqu'à vous, vous les entendrez vous dire que lorsque le soldat est broyé par la fatigue des combats, abattu par les revers, il a besoin que la bouche d'une femme lui souffle le courage au cœur. Elles vous diront que lorsque la patrie verse des larmes de sang, c'est à la femme forte de les éteindre. Apprenez-le donc à vos filles, ce noble nom de Verchères, et le soir, à la veillée, racontez-leur les beaux souvenirs qu'il rappelle, afin que si, par malheur, un jour leurs frères tombaient sanglants sur un champ de bataille, nos sœurs ne craignent d'affronter les balles pour panser de nobles blessures et arrêter l'effusion du plus pur sang de la patrie.
Bercée dans son enfance au récit des légendes des grands jours de la Nouvelle-France, imprégnée des idées généreuses communes à sa race et à son temps, Berthe avait conçu le projet de prévenir les siens du danger qui les menaçait. D'ailleurs, l'état nerveux dans lequel l'avait laissée la maladie, avait fait naître en elle cette résolution avec une spontanéité qui est la force des grandes entreprises.
On avait permis à Mlle. de Rochebrune de se promener sur le pont du vaisseau quand il lui plaisait de le faire, et, comme l'air de distinction répandu par toute sa personne en imposait aux matelots comme aux officiers elle avait pu, jusque là, se livrer sans crainte au seul exercice qu'il lui fut possible de prendre. Dès qu'elle paraissait, on prenait soin de s'écarter de son passage, afin de ne point l'effrayer et de ne gêner en rien ses mouvements.
Elle se hâta de monter sur le pont. Il pouvait être six heures du soir. Tout était en mouvement sur le tillac. Ici, l'on défonceait des quarts de cartouches que l'on distribuait largement; là, on éventrait des caisses remplies d'armes. Les soldats nettoyaient leur fusil ou fourbissaient leur baïonnette, tandis que les officiers, groupés à l'écart, semblaient préoccupés des sujets les plus graves s'il en fallait juger par leurs froncements de sourcils, leur air méditatif

De leur côté les marins ne perdaient pas leur temps. Disséminés sur les embarcations plus légères qui entouraient les navires comme une flottille de canots, les matelots y faisaient tous les préparatifs d'une expédition prochaine. Ici, les uns poussaient à l'aide de mâts et de coins de fer, de l'étréme dans les fissures des bords. Plus loin, d'autres assujétissaient de nouveaux tolets dans le plat-bord des berges. Partout l'on entrait de linge l'estrope des avirons (1) pour en amortir les gémissements.
Quoique chacun apportât la plus grande ardeur à tous ces travaux, Berthe vit bien que le transbordement des troupes des vaisseaux dans les chaloupes ne s'effectuait pas avant quelques heures, et que l'on attendrait probablement la venue de la nuit pour le moment du départ.
Aussi redescendit-elle dans la cabine. Son souper l'y attendait. Elle mangea d'appétit, mais vite en personne préoccupée au pressé.
Elle entendit à côté les mêmes voix qu'elle avait écoutées durant l'après-midi. Messieurs les officiers se mirent à table. Berthe prêta l'oreille et ne saisit guère autre chose que ce que la conversation précédente lui avait déjà révélée; à cette exception près, pourtant, qu'elle s'assura que les troupes devaient passer sur les chaloupes aussitôt que l'obscurité serait suffisante pour qu'on ne pût s'en apercevoir de terre. Alors elle resta dans une attitude d'attente rêveuse, la fessette de son menton appuyée sur les doigts effilés de sa main droite dont l'avant-bras se retenait gracieusement arc-bouté sur le genou.
Les officiers se levèrent de table dans la chambre du capitaine. Berthe ne parut y faire aucune attention et ne se dérangea point. Seulement quelques instants après qu'ils furent remontés sur le pont, elle se leva et regarda par l'étroite fenêtre de sa cabine.
Le disque embrasé du soleil allait disparaître derrière la cime boisée du Cap-Rouge, et ses rayons de flammes semblaient envoyer un baiser d'adieu au Saint-Laurent, avant la fin du jour. Peu à peu il redescendit les hauteurs de la rive nord, derrière laquelle il disparut enfin après avoir étreint la tête chevelue des arbres dans une dernière caresse.
[A continuer.]

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.
FRANCE.
Paris, 28 juillet.
Les esprits paraissent fort excités à Versailles. Le discours est dans tous les camps parlementaires. Elle est encore plus vive chez les novellistes, qui se trouvent en butte aux informations les plus contradictoires.
On sait que penser de M. Buffet, on ne sait que penser de M. Dufaure. Le garde des sceaux n'a-t-il pas soutenu dans le Conseil que la dissolution devait avoir lieu cette année? On dispute là-dessus à l'heure qu'il est. Les uns disent que M. Buffet et M. Dufaure sont deux têtes dans le même bonnet, et trompent chacun, l'un le centre droit, l'autre le centre gauche. D'autres disent: M. Dufaure se laisse fléchir; mais il sent son collègue désormais peu solide et cherche à se ménager dans l'esprit du maréchal pour avoir sa succession.
Qui donc prétendait que le gouvernement, au fond, voudrait la dissolution, autant par intérêt que par raison? On me le disait hier en bon lieu. Aujourd'hui quel'un de nos moins autorisés me dit le contraire.
Qui donc (un membre du centre gauche je crois) me disait aussi qu'il n'avait tout d'abord que la gauche de ne pas vouloir de la dissolution? Aujourd'hui l'on a des preuves qui ne permettent pas d'en douter; car on raconte que, dans la nomination de la commission Malartre, des députés de la gauche ont voté pour des adversaires de la dissolution. C'est une menterie universelle. «Que la gauche, disait ce matin M. Batbie, demande donc franchement la dissolution... mais elle ne la demandera pas.»
Quelle école de patience ce que nous voyons! Et si l'on n'avait pas pris la précaution de mettre les gens de la Commune au lieu sûr, si nous avions encore la garde nationale avec la Chambre au bout du pont de la Concorde, quelles jolies journées nous aurions! Mais aussi quelle école de démolition! Je suppose que Paris apprendra demain en se réveillant que tous les députés ont disparu pendant la nuit, comme dans les furies, ou dans les coups d'État: je le demande à tout homme qui ne se pique pas d'être un citoyen d'une hauteur particulière, entendrait-on, malgré l'indignité de la chose, une seule voix pour s'en indigner?
M. Savary disait aujourd'hui les orléanistes furieux contre M. Buffet. Les orléanistes! Qui donc M. Savary appelle-t-il de cette façon si lui-même n'est pas de la partie? Il y a même une conférence entre les princes et l'initiative adressée par eux à M. Bocher

d'être un peu plus énergique, un peu et de mettre M. Buffet en demeure de se déclarer franchement pour ou contre le bon parti. Voyez d'ailleurs la lettre de M. Bocher à l'Official. Elle a été envoyée par lui au chef du service télégraphique, pour repaquer un erreur de complétement qui, comme le dit la lettre, semble «impossible à expliquer.»
M. Bocher avait dit à la tribune qu'il avait confiance dans les déclarations de M. Buffet et dans «celles de M. Dufaure.» Le compte rendu a supprimé ces derniers mots. La rectification d'aujourd'hui, la manière tardive et le ton dont elle est faite, ne le rendent que plus caractéristique. M. D'Adiffret l'a autorisée avec un plaisir auquel son peu de sympathie pour M. Buffet aura probablement contribué.
La scission du centre droit, que je vous annonçais hier comme imminente, n'est pas encore accomplie. Peut-être le jour où elle s'accomplira sera-t-il celui de la chute du chef du cabinet. En attendant il reçoit des plaintes de tous les côtés qui ne sont pas bonapartistes qui se plaignent que l'attitude récemment prise par le gouvernement leur rend la position fort difficile. Le parti de l'Empire, à qui l'invalidation de l'élection Bourgoing avait fait baisser la tête, l'a relevée avec plus de force que jamais deux jours plus tard, à la suite de la sortie de M. Buffet et du prétendu vote de confiance. M. de Villeneuve, préfet de Seine-et-Marne et genre de M. de Montalivet, aurait même offert sa démission que M. Buffet l'aurait prié de reprendre. Mais on a eu sur M. le vice-président du conseil, et s'il ne change pas bientôt ses allures administratives, il ne tardera probablement pas à avoir des loisirs.
Paris, 29 juillet.
C'est cette après-midi que la proposition Malartre se discute à la Chambre et que le sort de la dissolution se décide. Il va sans dire que personne ne compte échapper aux vacances. On ne s'agit que de savoir quand on rentrera. La commission dont le rapport a été lu hier par M. Lefèvre-Pontalis (Amédée), le légitimiste, mais beaucoup plus franc du collier qu'Antonin, qui excelle à nager entre tous les partis, la commission, dis-je, après avoir adopté la date du 16 novembre, aurait bien voulu, paraît-il, accepter le 4 du même mois, et l'on prétend que M. Dufaure, sur lequel courent depuis quelques jours tant de bruits contradictoires, se serait rallié à ce terme. S'il en est ainsi, il viendra peut-être le déclarer à la tribune, et nous saurons enfin le secret de M. le garde des sceaux.
Le Français qui, tout dernièrement, déclarait exacte la nouvelle d'une lettre de félicitations adressée par le maréchal à M. Buffet, le Français qui se trompe quelquefois comme tout le monde, s'indigne de la persistance avec laquelle les journaux de gauche maintiennent le bruit de dissentiments existant entre le vice-président du conseil et le garde sceaux. Copendant les journaux de gauche ne maintiennent rien; ils se contentent de servir d'écho à la notoriété publique. Il est, par exemple, de notoriété aujourd'hui dans les cercles politiques qu'un conseil des ministres d'hier, il y a eu une discussion très-chaude entre ces deux personnages. On est revenu sur la séance du 15, et chacun a reproché à l'autre d'en avoir trop dit ou pas assez. Aussi l'un et l'autre étaient-ils d'accord pour se taire dans la discussion Malartre; mais c'est difficile, et il se trouvera bien à gauche quel'un, M. Jules Simon, par exemple, pour forcer au moins le chef du cabinet à dire son avis.
Les partisans de la dissolution auraient voulu d'abord que le débat fût remis à samedi, pour leur donner le temps de se concerter avec le centre droit libéral, dont l'alliance leur est nécessaire ici. Le centre droit libéral et le groupe Lavergne régleront vraisemblablement leur conduite sur le nombre de sièges que la gauche s'engagerait à voter en leur faveur dans la nomination des sénateurs inamovibles et c'est là-dessus qu'il faudrait avant tout s'entendre. La gauche n'accorde 25 sièges à cette fraction parlementaire; M. Bocher et ses amis en demandent davantage. Si l'affaire se concluait aujourd'hui, on pourrait voir des résultats auxquels on ne s'attend pas, quand même on persisterait dans le projet de vacances, il serait possible que les sièges inamovibles du Sénat fussent pourvus avant la prorogation, ce qui changerait notablement les conditions et la durée du programme auquel la Chambre prétend satisfaire avant de rendre le dernier soupir.
Quant aux centres-droitières intransigeantes, toutes ces velléités d'alliance de leurs collègues avec les gauches les mettent de fort mauvaise humeur, et M. Bocher surtout est déjà à l'index parmi eux. On dit, et sans quelques réserves je ne puis le redire, que quelques-uns auraient été jusqu'à tourner le dos à l'honorable président de l'ancien centre droit. L'un d'eux, interpellé par M. Bocher qui le voyait éviter et qui lui cria: «Vous aussi, A...?» (In quoque, brute), revint sur ses pas et lui donna la main, mais si froidement, si froidement... Voilà, soit dit en passant, qui prouve combien l'Empire a plus d'adhérents, même au centre droit, que les princes. Ces derniers n'ont été quelque chose dans leur parti que tant qu'ils ont paru susceptibles de mettre la République à terre et de la remplacer. A présent qu'on voit leur impuissance,

Savez-vous que l'on dit que nous l'avons encore une fois échangé belle, et que l'incident Gontaut Biron (lequel? On ne le sait pas trop encore, mais on l'appelle ainsi) a réellement failli nous faire une mauvaise affaire à Berlin? Si ce n'est celui-là, ce doit être quelque autre. J'étais auprès d'un personnage dont les informations ne souffrent point de conteste. Nous causions de la politique extérieure, et je fis allusion à la petite alerte, d'il y a quinze jours à trois semaines. «Vous ne savez», répliqua mon interlocuteur, «et je ne crois pas que l'on soit beaucoup plus avancé que vous ailleurs que dans les régions les plus officielles; tout est maintenant apaisé; mais nous avons encore traversé un moment très-grave, extrêmement grave.» Je cherchai là-dessus à pratiquer dans la suite de la conversation quelques sondages qui pussent me faire connaître le sujet d'une alarme si chaude; mais on se tint très-boutonné à cet égard.
Le sultan de Zanzibar poursuit ses pérégrinations parisiennes. Je voyage du Schah nous a un peu blasés sur ces souverains exotiques, surtout depuis que nous avons vu, par les impressions de voyage de ce Persan, que le cirque ou d'autres puérilités semblables étaient ce qui l'avait le plus intéressé. On fait pourtant bon accueil à Si-Bargach, que j'ai pu regarder à mon aise hier à la représentation par ordre de l'Opéra. La salle étant comble. Pas de monde très-brillant. C'est en partie le public d'été, des provinciaux, des étrangers, quelques députés ou fonctionnaires, et à l'orchestre, des Parisiens dont les femmes sont à la campagne ou aux eaux. L'objet de cette curiosité a une bonne figure, un costume sobre et simple, le teint à peu près aussi blanc que nous, la barbe noire. On l'a reçu avec le cérémonial du rang suprême qui consiste, comme vous savez, en une escorte d'huisiers porteurs de candélabres. On lui a donné l'acte du divertissement de la Juive et le ballet de Coppélia, qu'il a regardé en vrai fils de la race arabe, avec un visage souriant, mais impassible.
Paris, 30 juillet.
Théophile Gautier annonça un jour son départ pour je ne sais quels pays lointains, et reçut en conséquence les adieux et les bénédictions de ses amis. Mais voilà que son départ se trouve ajourné, reculé, remis aux calendes grecques; on continue de le renvoyer sur les boulevards, et, à chaque rencoître: «Eh bien! Vous êtes encore ici. Que faites-vous donc?» «Ceux qui avaient paru le plus désolés de le perdre pour quelques mois semblaient maintenant lui en vouloir de leur avoir volé leurs compliments. Morale: il n'y a rien de si périlleux que de tromper l'attente des gens; quand on a promis de disparaître, il faut disparaître.
L'Assemblée n'a rien promis; mais on n'en comptait pas moins sur son départ. En restant, elle ajoute à une impopularité accrue de laquelle elle de l'Assemblée chassée en 1851 ne sera rien. Sauf dans quelques salons, l'impression devient universelle. Je vois des gens de toute opinion, j'en vois même qui n'ont aucune opinion et qui, pour ce qui les concerne, se soucient des élections générales comme d'un fétu. Eh bien! Je remarque partout, dans toutes les classes, chez des femmes abstraites étrangères à la politique, une expression d'antipathie et d'agreur ironique contre cette Chambre, entêtée à ne rien voir ni rien entendre.
La séance d'hier est diversement appréciée dans les cercles parlementaires. J'ai dîné avec quatre députés de la gauche et de la gauche modérée. La divergence de leurs jugements m'a montré combien il est téméraire de vouloir se diriger autrement qu'à tâtons, dans le dédale où nous maintient une Assemblée discréditée, un gouvernement peu sincère, des partis démoralisés par leurs compromis tant que par leurs défaites, et une opinion publique égarée.
Trois de mes interlocuteurs sortaient contents de la séance, ou du moins affectaient de l'être. Pour eux, M. Buffet avait reculé, l'influence ministérielle avait passé à M. Dufaure, et les déclarations de garde des sceaux avaient clairement donné à entendre que la prorogation en discussion, nécessaire d'ailleurs par l'état des travaux de l'Assemblée, était le dernier sacrifice demandé aux partisans de la dissolu-

A vendre à ce bureau.
Le «Tableau analytique du Code Municipal de la Province de Québec», contenant les détails de la législation municipale ont été révisés et corrigés. Prix: 25 Cts.

(1) M. de la Roche-Beaucourt agissant maintenant sous les ordres du sieur de Bonaventure qui était venu le rejoindre vers le 5 août avec les grenouilles du régiment de Béarn, un régiment de cavalerie de la garnison de Québec.
(2) MM. Ferland et Dusseaux, qui ont été nommés, par M. Garneau, Bourlamaque, qui a raison? «Antiquaires, répondez!» s'écria-t-il M. James Lemoinne.
M. Fabié Casgrain, que je consulte, me produit à l'instant un fac-similé de la signature de Bonlamaque, qu'il tient lui-même du Rév. P. Martin. Cette signature est conforme à l'orthographe que lui donnent MM. Dusseaux et Ferland.

(1) Bien que le mot aviron désigne partie (lièrement en Canada la pagaie, on petite rame dont se servent les sauvages et nos canotiers pour faire voguer leurs canots d'écorce et de bois, les dérivatifs français se servent indistinctement des expressions rame et aviron.

(1) Pour ces détails, voyez MM. Garneau et Ferland.

tion. D'accord avec la commission des Trente, M. Dufaire a obtenu du gouvernement de consentir à ce que les décrets qui devront régir les opérations électorales, soient recourus. Ainsi la Chambre, en renvoyant à la date transactionnelle du 4 novembre, sera mise en mesure de dissoudre et de fixer les élections avant la fin de l'année. Bien plus, le gouvernement prend l'engagement d'étudier la question pendant les vacances, et de présenter à la rentrée un projet de loi à cet effet.

M. Jules Simon et la moitié des gauches ont cru sage de se contenter de ces assurances et d'abandonner par conséquent la date du 10 octobre. On conçoit d'autant mieux cette conduite que, d'après précédentes explications, l'importance pour que l'Assemblée reprenne ses travaux le 19 octobre ou le 4 novembre. Dans l'une et dans l'autre hypothèse, elle pourra se dissoudre en temps utile si elle le veut. Mais le voudra-t-elle? Tout fait préjuger que non. Les bonapartistes, jouant leur éternel double jeu, continueront d'aider le gouvernement et la droite à s'enfoncer dans une voie inextricable: en ayant l'air de les servir dans le parlement, ils les desserviront par le fait dans l'opinion publique, et ils l'ont bien prouvé hier en votant contre la motion de dissolution de M. Haumont au centre droit, plus logiques ou plus honnêtes, manœuvrant de hardiesse, et n'ayant pas saisi aujourd'hui l'occasion de se rallier aux gauches, ne le saisiront pas davantage plus tard.

On sait, dans tout cela, les éléments d'un vote de dissolution en novembre ou décembre? Le gouvernement, il est vrai, pourrait déterminer ce vote; mais doit-on l'attendre de lui, quand, hier, M. Buffet, qui a toujours à la bouche la liberté des décisions de l'Assemblée, est intervenu contre la proposition Raoul Duval? M. Dufaire est probablement en ce moment la victime des circonstances ou du drapeau de M. Buffet. On continuera ce rôle en novembre, et nous aurons le droit de répéter qu'on ne lui a fait place dans le ministère que pour se servir de lui; ou il en aura assez, et alors il sera bien vite remplacé par un homme de la droite.

Je ne parle plus des dispositions trop connues des droites. Leurs membres, quand on les interroge, cachent par leur résolution de mourir sur leurs sièges, s'ils en trouvent le moyen quel qu'il soit.

— Cette Assemblée, disent-ils, vaudra toujours mieux que celle qui lui succédera.

— Mais il faudra pourtant vous en aller un jour?

— Plus tard possible.

— Pour un peu, vous jureriez de rester jusqu'à ce que les Prussiens vous mettent à la porte.

— Les Prussiens sont moins à craindre avec nous qu'avec nos remplaçants; nous offrons à l'Europe des garanties d'ordre qu'elle ne trouve pas avec la République.

Telle est l'obstination parlementaire et telles sont les illusions diplomatiques de ces revenants du temps jadis, qui se croient nécessaires à la France et s'imaginent que l'Europe, toujours imbuë du "vieux jeu" en fait d'alliances, les admire.

La Lanterne Magique est le nom d'un petit journal humoristique, qui vient de naître à Worcester, Mass., et est publié par le Dr. J. A. N. Provencher. Le premier n'est pas passablement bien fait. Il se donne pour mission de corriger les travers des autres, tout en amusant ses lecteurs. C'est un rôle difficile à remplir, mais dont il verra peut-être à bout en se tenant dans les limites des convenances et du bon ton.

Nous souhaitons à notre confrère toute la lumière dont il aura besoin pour éclairer les autres.

Affaire Guibourel.

Le jugement du Conseil Privé, dans cette fameuse affaire, est arrivé par la dernière maille d'Europe. Il est ordonné qu'un *arrêt de mandamus* soit émis et adressé aux Curé et Marguilliers de l'église et Fabrique de Notre-Dame, de Montréal, leur enjoignant, sur la demande faite à cette fin par l'Institut Canadien et sur l'offre de paiement des frais ordinaires, de préparer ou de permettre qu'on prépare une fosse dans la partie du cimetière où les catholiques Romains reçoivent la sépulture ecclésiastique, pour l'enterrement des restes de Joseph Guibourel.

Le jugement du Conseil Privé, dans cette fameuse affaire, est arrivé par la dernière maille d'Europe. Il est ordonné qu'un *arrêt de mandamus* soit émis et adressé aux Curé et Marguilliers de l'église et Fabrique de Notre-Dame, de Montréal, leur enjoignant, sur la demande faite à cette fin par l'Institut Canadien et sur l'offre de paiement des frais ordinaires, de préparer ou de permettre qu'on prépare une fosse dans la partie du cimetière où les catholiques Romains reçoivent la sépulture ecclésiastique, pour l'enterrement des restes de Joseph Guibourel.

Les MM. Douce ont, parait-il, écrit à M. Jetté pour lui demander quelles étaient les intentions de ses clients à cet égard. L'inhumation doit avoir lieu lundi dans le cimetière de la voie des Neiges, et le rumeur dit que, dans le camp *ultra libéral*, on fait des préparatifs pour donner un certain éclat à la démonstration. Si l'entrée du cimetière n'est pas ouverte à l'arrivée du convoi, on fera ouvrir les portes par un huissier agissant sous les ordres de la cour.

Nouvelles Politiques.

L'Hon. M. Fortin, ex-ministre des terres de la couronne, vient d'être élu dans le comté de Gaspé, par une très-forte majorité, au-delà de 500 voix. Son adversaire était M. Flynn, professeur à l'Université Laval.

Dans la contestation de l'élection de Montréal-Ouest, la preuve de corruption est écartée contre M. Devlin. Mercredi matin, il a, parait-il, offert de donner sa démission, si l'on abandonnait la poursuite des accusations personnelles, croyant trouver là une planche de salut. Mais les demandeurs ne veulent pas accepter cette proposition et entendent faire déclarer M. Devlin inéligible.

On lit dans le *Canadian* :

La rumeur que M. Lesage allait renoncer à sa position de député-ministre pour se vouer plus exclusivement à l'industrie est dénuée de fondement. Nous croyons même que M. Lesage ne fait pas partie de la société dans laquelle quelques journaux ont fait figurer son nom avec ceux de MM. Thibault, Stellyn, etc.

L'élection de M. Préfontaine, député local de Chambly, est contestée. Celle de l'Hon. M. Garneau, député du comté de Québec, est aussi contestée. Les requérants l'accusent de corruption personnelle et par ses agents, et se plaignent de l'interférence de certains membres du clergé. M. F. Langelier occupe pour les requérants.

A la grande surprise d'un grand nombre, l'élection de M. Thornton, député de Stanstead, est contestée. La requête et le dépôt de mille dollars ont été produits au greffe de la Cour Supérieure, en cette ville, lundi dernier.

Les contestants disent que M. Thornton et ses agents ont fait de la corruption. Ils attaquent aussi la légalité des listes des votants, dans les villages de Dixville et Contoiaque.

Les procureurs des requérants sont MM. Terrill et Hackett, de Stanstead.

Le *Bien Public* de mardi publiait ce qui suit :

Les Hons. MM. Geoffrin et Huntington sont retenus depuis quelques jours par une indisposition assez grave, dont ils ne sont pas encore rétablis.

D'un autre côté, on lisait dans la *Musée* de samedi :

Les journaux rouges annoncent que l'Hon. M. Huntington a pu laisser les devoirs de son poste de ministre pour aller passer quelques jours à sa résidence principale dans les townships de l'Est.

Un certain nombre d'invitations ont été envoyées à des privilégiés pour une semaine de grand gala, comme dirait Forepaugh. Des cantatrices, des chanteurs de renom, sont partis de Montréal et il en part encore aujourd'hui.

Comme journaliste et nous serions fâché de revenir sur notre première opinion.

On se rappelle qu'il y a déjà quelque temps, l'Union, de St. Hyacinthe, a cherché à tourner une de nos phrases en ridicule. Sur le champ, nous lui avons dit qu'il lui sied mal de se moquer des autres, lorsque tout de son commandement de pleurer sur ses propres misères, contre la grammatique. Comme preuve que notre avis était opportun, nous citons aujourd'hui un nouvel échantillon de son savoir-faire. Amis lecteurs, prenez et lisez, et puis, quand vous aurez lu, faites encaquer et conservez précieusement le bijou que voici :

Le 7 août courant, H. R. Blanchard, Eccl., coroneur de ce District à tenu dans cette paroisse, District de St. Hyacinthe, une enquête sur le corps de Wilfred Cardin, âgé de 20 ans, tué la veille par un arbre. L'accident est arrivé comme suit: on était de l'écurie, une pruche avait été abattue et dans sa chute elle avait cassé un merisier dont la tête se trouvait prise dans la pruche, qui n'était pas entièrement tombé, on avait travaillé sous le merisier quelques instants auparavant Le défunt étant à travailler dessous fut érasé par le merisier qui se sépara de la pruche. Le défunt

avait l'os frontal défoncé ainsi que le nez. La mort a été instantanée.

INCENDIE.—Les moulins à scie et à farine de M. R. Dallaire, de St. Sébastien d'Aylmer, Beauce, ont été détruits dans la nuit de samedi dernier. Pertes estimées à \$1,800; assurance de \$1,000.

STANSTEAD.—Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, ouvriront les cours de leur pensionnat, à Stanstead Plain, le premier lundi de septembre prochain.

Les fondations de la nouvelle Eglise catholique sont commencées. Les frais de cette construction s'élevèrent à environ \$15,000 et elle sera terminée l'année prochaine.

Il vient de se fonder ici une Société St. Jean-Baptiste, dans un but national et de bienfaisance.

REUNION DE CONFRÈRES.—La réunion des confrères de classe de M. G. E. Rioux, Magistrat de district, a eu lieu ce soir, à 8 heures, à la résidence de ce magistrat. On y a discuté sur le projet de loi relatif à la Chambre des Communes, qui était, depuis quelques jours, en vogue à Sherbrooke. M. Le Chevalier A. Larocque, son beau-frère, et Waterville.

Dans le cours de la journée, il a visité notre ville et nos principaux établissements manufacturiers, en compagnie de M. E. T. Brooks, M. P., et de M. Larocque. Comme la plupart de nos visiteurs, il a été enchanté de cette première visite à la capitale des Cantons de l'Est.

M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

INCENDIE.—Les moulins à scie et à farine de M. R. Dallaire, de St. Sébastien d'Aylmer, Beauce, ont été détruits dans la nuit de samedi dernier. Pertes estimées à \$1,800; assurance de \$1,000.

STANSTEAD.—Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, ouvriront les cours de leur pensionnat, à Stanstead Plain, le premier lundi de septembre prochain.

Les fondations de la nouvelle Eglise catholique sont commencées. Les frais de cette construction s'élevèrent à environ \$15,000 et elle sera terminée l'année prochaine.

Il vient de se fonder ici une Société St. Jean-Baptiste, dans un but national et de bienfaisance.

REUNION DE CONFRÈRES.—La réunion des confrères de classe de M. G. E. Rioux, Magistrat de district, a eu lieu ce soir, à 8 heures, à la résidence de ce magistrat. On y a discuté sur le projet de loi relatif à la Chambre des Communes, qui était, depuis quelques jours, en vogue à Sherbrooke. M. Le Chevalier A. Larocque, son beau-frère, et Waterville.

Dans le cours de la journée, il a visité notre ville et nos principaux établissements manufacturiers, en compagnie de M. E. T. Brooks, M. P., et de M. Larocque. Comme la plupart de nos visiteurs, il a été enchanté de cette première visite à la capitale des Cantons de l'Est.

M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

AVIS.—M. J. Picard, M. P. P., était en cette ville hier.

NOUVEAU MAGASIN.—M. J. P. Royer, autrefois chez M. McKernie, et plus récemment chez M. Carmichael, ouvrira, vers le premier septembre, une nouvelle maison de commerce, comprenant un assortiment général. Les connaissances de M. Royer, dans le commerce, lui sont une garantie de succès, et nous le lui souhaitons de tout cœur. L'intention de dire que ce monsieur vendra ses marchandises à des prix exceptionnels de bon marché, et nul doute que par la politesse et la promptitude avec lesquelles on sera servi à son magasin, M. Royer ne devienne le roi de Sherbrooke-Est.

TAXES SUR LES CHIENS.—Nos édiles sont décidés, parait-il, à remettre en vigueur le règlement municipal concernant les chiens et qui était lettre morte depuis nombre d'années. Il faut que chaque propriétaire se fasse inscrire et paie un dollar pour avoir droit à la jouissance et surtout à la conservation de ce fidèle animal de l'homme. L'autorité lui remet un certificat et un collier destiné à perpétuer le souvenir de la chose. Tous les chiens errants, qui ne porteront point ce certificat, sont exposés à périr victime du poison.

Le Progrès.

SAMEDI, LE 21 AOUT, 1875.

Grosse Finesse.

La délicate et spirituelle *Tire-Lire* qui édite le *Progrès*, vient d'en faire de nouveau une des siennes. C'est à lire, mais ce n'est pas à comprendre, comme il dit dans son no. d'hier. Il y est question d'aliénation mentale, de folie, d'Asile de Beauport, enfin de tout ce qui finit peut-être par l'emporter. Mais le plus fort, c'est que le pauvre hère se met, pour faire son coup et ses bassesses, sous la jupe d'une femme! Au reste, ce n'est pas surprenant; on sait qu'à toujours on a un faible pour ces abris-là. Les servantes de notre ville en savent quelque chose!

En attendant que nous ayons le temps et l'espace de remettre à sa place ce pauvre voyou égaré, nous avons cru nécessaire d'avertir le sexe d'être sur ses gardes. D'ailleurs, sa figure attrabilaire, ses airs de sainte-nitouche, et pardessus tout sa barbe de roquet, le feront facilement reconnaître. Il fait grand usage d'eau lenite, mais il porte des taches qui ne se lavent point.

La Presse.

La *Gazette de Soré* vient d'entrer dans sa 19ième année d'existence. C'est une belle carrière dans le journalisme et nous en félicitons notre confrère. En même temps, tout en lui souhaitant prospérité et longue vie, nous formons des vœux pour un polémiste soit un peu moins acerbe et surtout moins personnelle. Nous avons toujours estimé M. Barthe comme journaliste et nous serions fâché de revenir sur notre première opinion.

LA PAILLE ET LA FOURRE.

On se rappelle qu'il y a déjà quelque temps, l'Union, de St. Hyacinthe, a cherché à tourner une de nos phrases en ridicule. Sur le champ, nous lui avons dit qu'il lui sied mal de se moquer des autres, lorsque tout de son commandement de pleurer sur ses propres misères, contre la grammatique. Comme preuve que notre avis était opportun, nous citons aujourd'hui un nouvel échantillon de son savoir-faire. Amis lecteurs, prenez et lisez, et puis, quand vous aurez lu, faites encaquer et conservez précieusement le bijou que voici :

UN CAS DE CONSCIENCE.

Sous ce titre, un correspondant, qui signe *Sacerdos* et que le *Bien Public* suppose être le Rvd. M. Saxe, curé de St. Romuald, pose dans l'Évangile la question suivante :

« Titus, certain d'obtenir la majorité des votes dans un comté, y pose sa candidature. Mais plusieurs curés, instruits qu'il appartient au "Parti National", déclarent du haut de la chaire aux électeurs qu'ils ne peuvent voter pour lui, et qu'ils s'exposent même, en le faisant, à se voir refuser les sacrements. En conséquence de cette déclaration, Titus perd son élection.

Convaincu que ces curés lui ont fait une injustice, Titus veut entreprendre de faire annuler l'élection de son adversaire par les cours civiles; mais un de ses amis lui objecte en conscience qu'il ne le peut pas, à cause des immunités ecclésiastiques, et qu'il doit pour cela s'adresser aux juges d'église. Titus lui répond: je demande que l'élection soit déclarée nulle, vu que les électeurs n'ont pas été libres. Je ne puis m'adresser aux évêques, parce que, même après avoir reconnu la justice de ma demande, ils ne peuvent déclarer la nullité de la dite élection et me faire donner le siège auquel je crois avoir droit. S'il

me reste donc qu'à en appeler à l'opinion publique, et c'est ce que je vous prie de m'aider à faire en publiant cette correspondance.

Je demeure, Monsieur, Votre dévoué serviteur, HECTOR L. LANGEVIN.

A M. le Rédacteur en Chef du *Progrès*, Sherbrooke.

Québec, 22 juillet 1875.

NOTES LOCALES ET AUTRES.

BLÉ D'INDE.—Nos remerciements à M. François Jacques, jardinier de cette ville, qui a bien voulu nous apporter une douzaine de magnifiques épis de blé d'Inde, comme prémices de la saison.

MUSIQUES.—La société des Menestrels de Whitmore et Clarke, très-populaire et justement appréciée, donnera un concert dans notre ville, lundi soir, 23 courant. C'est une grande faveur pour les amateurs de la belle musique. Voir l'annonce plus loin.

DES PATRIARCHES.—M. et Madame L. Bombardier, du canton d'Ely, qui n'ont pas encore atteint l'âge de cinquante ans, ont eu une famille de vingt enfants, dont dix-sept sont vivants. Sept d'entre eux sont mariés et déjà à la tête d'une famille de vingt-cinq enfants.

ACCIDENT.—Lundi dernier, le wagon de M. Henry Beckett et l'essieu cassé par suite d'une collision avec un chariot conduisant de l'eau; heureusement que l'accident n'a pas eu d'autres suites, surtout quant aux deux enfants de M. Beckett qui conduisaient le wagon.

MORT ACCIDENTELLE.—Mardi matin, un nommé McLeod, employé aux mines de Capetou, a perdu la vie. Il était occupé à faire marcher le tram way qui est mis en mouvement au moyen d'une corde, celle-ci ayant cassé, le camion s'est précipité en arrière et l'a tué. Verdict en conséquence.

ACCIDENT.—Samedi de la semaine dernière, M. W. B. Ives, qui était allé faire une partie de récréation à la campagne, a eu le malheur de se tirer, par un coup de feu, un doigt de son main gauche. M. Ives, croyant que son fils était malade, portait le canon avec la main droite, pendant qu'il tenait la gauche sur la bouche de la fameuse Par accident le coup parti. L'amputation d'une partie du doigt a été jugée nécessaire.

CONFECTION.—Une nouvelle maison de confection s'ouvrira dans notre ville, le 23 courant, dans la maison Ibbotson, rue Wellington, par MM. Couture et Frère, marchands-tailleurs et drapiers. Située au centre du mouvement et des affaires, dans la rue la plus fréquentée de la localité, le nouvel établissement ne peut manquer de prospérer, eu égard surtout à l'activité et à la bonne réputation de ses propriétaires.

Voilà l'annonce dans une autre colonne.

Le Collège de Sherbrooke.

Comme on le verra par l'annonce, dans une autre colonne, l'

Eloge Funèbre de Mgr. Chs. Larocque Evêque de St. Hyacinthe

Prononcé dans l'Eglise Cathédrale de St. Hyacinthe, le 21 Juin, 1875, par Mgr. Antoine Racine, Evêque de Sherbrooke.

Suscipite mibi sacerdotem fidelem, qui iuxta seculum et animam fidelem, et amabilem coram Christo meo cunctis diebus.

Je me suscitai un prêtre fidèle qui fut pour moi un cœur et pour moi un âme, et je lui offris une maison fidèle, et il marchera devant moi Christ tous les jours.

En devenant Evêque de St. Hyacinthe, Mgr. Chs. Larocque était devenu l'héritier de graves embarras financiers, et ces difficultés le décidèrent à quitter sa demeure épiscopale et de se retirer à Belœil.

Avant de s'éloigner du digne et vénérable Evêque, à côté duquel il avait le bonheur de vivre, de son Séminaire diocésain, de ses pieuses et ferventes communautés, de toutes ces familles chrétiennes que renferme la ville de St. Hyacinthe, de ces dignes et respectables citoyens qui toujours lui donnaient des témoignages sincères d'une respectueuse bienveillance et d'une religieuse soumission, il adressa ces paroles à tous ses enfants de sa ville épiscopale: "Nous sommes Evêque, et nous n'aurions pas la vertu qui la première doit avoir sa place dans le cœur d'un Evêque, la charité, si nous ne nous sentions pas en droit de dire à l'Apôtre: Dieu nous est témoin combien nous vous aimons tous dans les entrailles de Jésus-Christ. (Phil. I.)

Notre cœur nous presse de déclarer ici hautement que nous nous sentions attaché aux Prêtres de notre diocèse par des liens puissants d'une affection sincère, produites en nous par l'esprit d'obéissance et de soumission, par le fidèle amour du devoir, par leur religieux et filial attachement à l'Eglise."

Dieu le récompensa de son sacrifice; avant de mourir il eut la consolation de voir disparaître cette dette considérable, son habileté et son dévouement triomphèrent de tous les obstacles.

L'Evêque est une sentinelle armée qui veille toujours sur les remparts de la ville; il doit découvrir l'ennemi, jeter le cri d'alarme; le premier, il doit combattre pour la pureté de la doctrine, garder le dépôt, avec la lumière et l'aide du St. Esprit qui est dans le cœur des Evêques. Aussi quel bonheur et quelle consolation pour votre Evêque d'assister au grand Concile (Gémeini du Vatican); à cette réunion solennelle de tous les premiers pasteurs de l'Eglise, sous le regard et la haute présidence du Pasteur des Pasteurs, du successeur de Pierre, du Vicaire de Jésus-Christ!

Avant de mourir, il eut la joie de l'appel du chef de l'Eglise et se met en route pour la ville éternelle; heureux de combattre avec lui et sous ses ordres les combats du Seigneur, les combats contre l'esprit du mensonge et du mal; heureux de donner sa voix en faveur du dogme de l'infalibilité du Souverain Pontife.

Homme de foi et de courage, il a embrassé sérieusement tous les devoirs d'un Evêque; il a justifié par son zèle apostolique, par sa sagesse, les oracles qui ont signalé son avènement à l'Episcopat.

Oui, il a bien mérité de la Religion par l'éminence de ses vertus, par l'importance des services rendus à l'Eglise. Il était prêt à travailler, encore si Dieu l'avait voulu: *Non recuso laborum*; je ne refuse pas le travail. disait-il, à un confrère qui venait le consoler dans son affliction; mais mon heure est venue, j'attends la mort avec soumission; je n'ai pas le droit de me plaindre.

Avant de mourir, il peut se rendre le même témoignage que St. Paul: "Notre arrivée au milieu de vous n'a pas été vaine et sans fruit." "Nos exhortations n'ont ménagé ni le vice ni l'erreur, et nous n'avons pas usé de détours."

"Et dans le vif désir que nous avions de notre salut, nous aurions voulu vous donner non-seulement l'Evangile de Dieu, mais encore notre propre vie, tant vous nous étiez devenus chers."

"Car vous savez que nous avons agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfants; vous exhortant, vous consolant, vous conjurant de vous conduire d'une manière digne de Dieu qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire. [1 Thess.]

"Tout le peuple venait en foule pour adorer le Seigneur." "Alors il descendait de l'autel, élevait ses mains sur toute l'assemblée des enfants d'Israel, pour rendre gloire à Dieu par ses lèvres et pour le glorifier en son nom." Eccl. I.

Hélas! O Abime des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! Aujourd'hui le même temple voilé de crêpes funèbres, les chants lugubres qui se font entendre, le magnifique appareil de cette triste cérémonie, cet air de tristesse répandu sur tous les visages, nous disent assez que nous sommes en présence de la mort et de ses dépouilles, que votre premier pasteur, que votre père a terminé sa carrière, et qu'il ne lui reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que la bonté de Dieu lui tient en réserve.

Toutefois, mes frères, rappelons-nous la parole de Saint Augustin: "Malheur à la vie la plus sainte, si vous l'examinez, ô mon Dieu! sans miséricorde." Seigneur! n'entrez pas en jugement avec votre serviteur. Souvenez-vous de votre promesse: Bienheureux les miséricordieux! "Beati misericordium!" Il a exercé la miséricorde, et renfermant toutes ses frayeurs dans le sein de la bonté infinie il s'est rassuré par la présence de son Sauveur!

Dormez en paix, Vénérable Frère, dormez en paix jusqu'à l'heure du grand réveil, à côté de votre vertueuse épouse et au milieu des Saintes Filles de la Charité; dormez en paix, Pontife selon le cœur de Dieu, auprès du cœur du premier Evêque de St. Hyacinthe, l'illustre fondateur de cette Eglise. Il est bon que l'Hotel-Dieu possède les cœurs de ces deux Pontifes qui ont jeté un si vif éclat sur leur ville épiscopale et combattu les combats du Seigneur, à travers les mêmes épreuves, avec la même gloire.

O vous, ses diocésains, vous, citoyens de St. Hyacinthe, parents avertis, vous surtout prêtres fervents de ce diocèse, coopérateurs de son administration et de son zèle, soutiens de ses travaux, confidentes intimes de son cœur, n'oubliez pas dans vos ferventes prières votre premier Pasteur, votre Père et votre bienfaiteur.

O Dieu! commandez à vos Saints Anges de recevoir dans leurs mains l'âme de votre Serviteur Charles, et de la porter dans le sein de votre ami le patriarche Abraham; et tout ce qu'elle a pu contracter de taches, par les tromperies du démon, vous qui êtes compatissant et miséricordieux, daignez l'en purifier par le Sang de Jésus-Christ Notre Seigneur.—AINSI-SOIT-IL.

LA CREDIT FONCIER DU BAS-CANADA.

Capital \$1,000,000.00
Président: C. J. COUSOL, C. R.
Vice-Président: M. C. MULLARKY, R. R.

Cette Compagnie est incorporée en vertu de la loi, Victoria, Chap. 102. Elle est autorisée à recevoir des capitaux en dépôt.

Elle agit à titre d'intermédiaire sur les dépôts et elle offre aux déposants d'assez bonnes garanties qu'aucune autre banque d'épargne. La Compagnie fait crédit sur la garantie de première hypothèque constituée sur les immeubles d'un revenu certain et durable jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de tels immeubles.

Elle prête sur de longues ou de courtes durées au gré de l'emprunteur. Le taux de l'intérêt est de 5 1/2 par an, avec une charge additionnelle de 1/2 par an pour administration, ainsi que les propriétés affectées en garantie sont situées dans les Cités et Paroisses de Montréal, ou en dehors de ce territoire.

Bureau ouvert durant les heures de Banque, No. 13 rue St. Lambert, CASSIER, 9-11. Montréal, 12 Nov. 1874.

LA Banque Nationale.
Bureau-Chef: -- Quebec.
CAPITAL PAYE, \$2,000,000.
DIRECTEURS: HON. EUGENE CHINIC, Président, HON. L. PHILBAUDEAU, Vice-Président, HON. CLERIC FESSIÉ, Sec. M. D. H. ROBERT MALLÉ, Sec. M. D. CIRQUE TETU, Sec. PRINCE DE SALES, Sec. HENRY ATKINSON, Sec. FRS. VEZINA, Ontarior.

T. J. TUCK,
Pharmacien et Libraire,
Drogues et Remèdes,
Médicines Patentées,
Parfums Exquis et
Objets de toilette
TEINTURES

De première qualité et de toutes les sortes.
Seul agent à Sherbrooke et aux environs pour les célèbres
Eaux Minérales de St. Léon.
Aussi agent pour les
LUNETTES PERFECTIONNÉES DE LAZARUS, MORRIS & CIE.,
et autres manufacturiers, de sorte qu'on peut choisir dans un des assortiments les plus variés des Cantons de l'Est. Les personnes qui achètent des lunettes pourront les échanger si elles ne conviennent pas à leur vue.

Les Canadiens-Français trouveront à cet établissement des employés sachant le français qui les serviront avec politesse.
T. J. TUCK

Smith, Elkins & Cie.,
FONDEURS EN FER & EN CUIVRE
MACHINISTES!
ENGINS A VAPEUR

Stationnaires et Portatifs
Fabriques pour moulins à vapeur.
Moulins de toute sorte construits à l'entrepris par SMITH, ELKINS & CIE.
Vous fait-il une machine à blanchir le bois de première classe, adressez-vous à SMITH, ELKINS & CIE.
Vous fait-il la meilleure machine à faire le bardeau qui soit encore inventé, adressez-vous à SMITH, ELKINS & CIE.
Vous fait-il une machine pour faire des portes et les chassais dans le dernier goût, vous la trouverez chez SMITH, ELKINS & CIE.
Vous fait-il une machine à ajuster verticale ou un tour, adressez-vous à SMITH, ELKINS & CIE.
Vous fait-il des ouvrages en fer fondu lourds ou légers, ou la meilleure fournaise, ou le meilleur poêle pour boutique, adressez-vous à SMITH, ELKINS & CIE.
Si vous voulez une bonne fournaise, allez chez SMITH, ELKINS & CIE.
Vous fait-il aucun des articles qui se trouvent dans une fonderie de première classe ou dans une boutique de machines, garantis pour le moins aussi bons que n'importe où en Canada, adressez-vous à SMITH, ELKINS & CIE., SHERBROOKE, P. Q.

GRANDE VENTE
AUDESSOUS DES
Que nous vendrons à des
Prix très Réduits

Prix de Factures!
Du solde de mon fonds de
Marchandises
d'Ettoffes,
Consistant en
Tuyaux,
Eviens en fer, sinks,
Pompes,
Tuyau de Plomb,
Dallots de fer blanc et
de fer galvanisé:

Ainsi qu'une grande quantité de
Chapeaux et Casquettes, Bottes et Souliers, Habillements confectionnés, etc.

WM. MURRAY,
Vieux Magasin Blanc!
Coin des Rues King & Wellington.
Rappelez-vous que vous pouvez acheter une paire de belles bottines en prune, au Vieux Magasin Blanc, pour 70 cts.
WM. MURRAY.

COLONNE DE DUPONT, FRÈRES

POELES

POELES DE PARLOIR,
POELES DE SALON,
POELES DE CUISINE,
POELES SIMPLES,
POELES A CHARBON,
POELES DOUBLES:

FERBLANTERIE!
Nous prenons la liberté d'informer les citoyens de cette ville et des villages environnants, que nous venons de recevoir l'assortiment le plus vaste qui fut jamais importé dans les cantons de l'Est, consistant en:

POELES DE PARLOIR,
POELES DE SALON,
POELES DE CUISINE,
POELES SIMPLES,
POELES A CHARBON,
POELES DOUBLES:

SMITH, ELKINS & CIE.,
SHERBROOKE, P. Q.

Magasin de Pelletteries
Z. P. CORMIER,
RUE WELLINGTON.
FORMES NOUVELLES
MODES DU PRINTEMPS
POUR 1875.

Un magnifique assortiment de CHAPEAUX anglais et américains en soie ou en laine, CANSQUETTES, en soie et en draps, formes écossaises, anglaises, américaines et françaises.
1000 Chapeaux
Achetés par une occasion rare et favorable, valant de \$1.25 à \$2.00, vendus à raison de 75 cts. chacun.
Le plus haut prix sera payé pour la PELLETIERIE BRUTE en argent comptant.
Z. P. CORMIER.
Sherbrooke, 1er. Mai, 1875.

RUE DU MARCHE,
Haute-Ville, Sherbrooke, P. Q.
C. PERREAULT

vient d'agrandir considérablement son magasin et sommes prêts à exécuter toute espèce d'ordres comme plombiers et ouvrage de pratique, sous le plus court délai et des prix raisonnables.
Toiture et ouvrages de ferronnerie une spécialité.
BOUTIQUE
RUE "CHAPEL,"
Près le bureau de la Sherbrooke Gazette.
DUPONT, FRÈRES.
Sherbrooke, Sept. 1874.

Magasin A Bas Prix
DE
MONTREAL,
Rue Wellington.
D. McMANAMY,
Ayant dernièrement agrandi de beaucoup son magasin, et ayant écoulé le fonds de ses vieilles marchandises, vient de recevoir l'assortiment de

Marchandises Nouvelles
de premier choix le plus complet qui se soit jamais vu dans cette partie du pays, comprenant:
Tapis,
Rideaux en dentelles,
Etoffes à Robes des patrons les plus nouveaux.

1000 pièces d'indienne du meilleur choix,
Coton américain en grande quantité,
Tweeds anglais, écossais et canadiens,
Habillements confectionnés pour tous les goûts.

Chaussures de toutes sortes:
Aussi toujours en mains:
Epiceries, Vins et Liqueurs,

de toute espèce et qualité, à des prix qui défient ceux de toute autre maison de commerce.
Une visite est respectueusement sollicitée.
D. McMANAMY,
Sherbrooke, Mai, 1875.

Magasin de Pelletteries
Z. P. CORMIER,
RUE WELLINGTON.
FORMES NOUVELLES
MODES DU PRINTEMPS
POUR 1875.

Un magnifique assortiment de CHAPEAUX anglais et américains en soie ou en laine, CANSQUETTES, en soie et en draps, formes écossaises, anglaises, américaines et françaises.
1000 Chapeaux
Achetés par une occasion rare et favorable, valant de \$1.25 à \$2.00, vendus à raison de 75 cts. chacun.
Le plus haut prix sera payé pour la PELLETIERIE BRUTE en argent comptant.
Z. P. CORMIER.
Sherbrooke, 1er. Mai, 1875.

RUE DU MARCHE,
Haute-Ville, Sherbrooke, P. Q.
C. PERREAULT

vient d'agrandir considérablement son magasin et sommes prêts à exécuter toute espèce d'ordres comme plombiers et ouvrage de pratique, sous le plus court délai et des prix raisonnables.
Toiture et ouvrages de ferronnerie une spécialité.
BOUTIQUE
RUE "CHAPEL,"
Près le bureau de la Sherbrooke Gazette.
DUPONT, FRÈRES.
Sherbrooke, Sept. 1874.

LA Poudre a Limonade DE MESSINE.
Une Boisson très-délicieuse, rafraîchissante et de tempérance.
Rapport du Dr. T. BAKER EDWARDS, Ph. D. U. C. L. F. C. S., professeur de chimie et de microscopie au Collège Bishop, MONTREAL.
Je certifie par les présentes que j'ai soigneusement examiné, éprouvé et goûté la préparation de MM. ROSENHEIM et JONAS, dite LA POUDRE A LIMONADE DE MESSINE, et je trouve que c'est un article tout-à-fait mérité, formant, lorsqu'il est dissout dans l'eau, un breuvage rafraîchissant et délicieux, beaucoup supérieur à la limonade ordinaire et comme "Boisson de Tempérance" ne saurait être trop recommandée. Ce sera aussi une addition désirable au confort des salles de malades pour mêler au breuvage des patients débiles et convalescents.

Je suis convaincu que cette limonade ne contient rien de préjudiciable à la santé, même si elle était bue en grande quantité, et l'usage que ceux qui sont atteints aux liqueurs alcooliques en font, facilitera chez eux la formation d'un goût plus simple.
(Signé) Ph. D. U. C. L. F. C. S., Professeur de chimie pratique et de microscopie, Collège Bishop, Montréal, 13 janvier 1875.

LA POUDRE A LIMONADE DE MESSINE se vend en paquets portant nos noms, marques de commerce et direction (sans quoi elle n'est pas originale) chez toutes Epiciers, Droguistes, Confiseurs, Marchands de Fruits, etc. Elle est d'une grande utilité pour les familles, les voyageurs, les excursionnistes et les hôteliers qui trouveront que c'est un article nécessaire et d'un prix modique pour leurs salles de rafraîchissements.
C'est en vente dans toute boutique pour un bureau de toilette, attendu que cette limonade est très-raffraîchissante lorsqu'elle est prise le matin.

ROSENHEIM & JONAS,
No. 20 et 22 rue St. Denis, Bâtisse des Seurs, Montréal.
A vendre par MM. T. J. TUCK et J. R. McMANAMY, Pharmaciens, Sherbrooke. 3m 30

Ferromeries et Quincailleries,
Epiceries, Tabac, &c.
E. O. LESPÉRANCE,
ANCIENNE MAISON-BOIVIN.
On trouvera toujours à ce magasin un assortiment varié de Vaisselle, Verrieres, Outils de Menuisiers, Serrures de portes, armées, Garnitures de Chassis et portes, &c.
—aussi—
Un assortiment complet de Peintures, Vernis, Huiles, &c.

GARNITURE DE VOITURE
telles que Rales, Moyeux, Ressorts, Essieux en fer, Toiles peintes à l'huile et au Caoutchouc.
Poêles Doubles et Poêles de Cuisine.
CLOUS A CHEVAL,
CHARBONS DE FORGE,
CHAUX,
CUIR A SEMELLE
ET CUIR NOIR,
BARDEAUX, &c

Une visite est respectueusement sollicitée.
E. O. LESPÉRANCE,
Rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

"LE PROGRES,"
Journal Agricole, Industriel, Politique
ET COMMERCIAL.

PARAIT LE SAMEDI.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
Strictement payable d'avance.
POUR LE CANADA: Un an.....\$1.50 Six mois..... 0.75
POUR LES ETATS-UNIS: Un an.....\$2.00 Six mois..... 1.00
Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.
TARIF DES ANNONCES.
Première insertion, par ligne.....8 centimes.
Insertions subséquentes, do2 " " Cartes d'affaires, un an, \$4.
On traite de gré à gré pour les annonces à l'année.



PIANOS-FORTE,
Orgues d'Eglise et de Cabinet,
MACHINES A COUDRE.
J. C. WATERHOUSE,
Block Beckett.
Sherbrooke, Juin 1875.

MAGASIN DE CHAUSSURES!
En rappelant au public que, quoique j'aie donné avis de déménagement pour le 1er mai, je suis néanmoins resté à la même place, par suite d'arrangements qui m'ont permis de grandir mon magasin, afin de pouvoir mieux répondre aux exigences que réclament l'augmentation de mes affaires de commerce. Ainsi, l'on me trouvera toujours à

Mon ancien Poste,
où je tiens continuellement à la disposition des acheteurs, pour la vente en gros et en détail, une grande quantité de chaussures de toute description et qualité, pour hommes, dames, denrées, jeunes gens et enfants. N'occupant que du commerce de chaussures, je puis me flatter de mieux connaître et satisfaire ma clientèle que n'importe quel autre maison de commerce de Sherbrooke.

R. LLOD,
RUE WELLINGTON, SHERBROOKE.
Sherbrooke, 10 Juin, 1875.

DUSSAULT & ROBINSON
Marchands Tailleurs
Tout en remerciant leurs nombreux praticiens de l'encouragement qu'ils en ont reçu, ils ont le plaisir de leur annoncer qu'ils ont agrandi leur local afin de pouvoir suffire à l'augmentation toujours croissante de leurs affaires, et qu'ils sont maintenant préparés à donner satisfaction complète à tout le monde. Le département de

HARDES FAITES
Est des plus complets et les prix aussi réduits que possible, en égard à la qualité.
Habits de drap fin,
Habits de laine supérieure,
Habits de tweeds anglais, écossais et canadiens.
Habillements faits à ordre avec goût et promptitude. COUPE GARANTIE.
BLOC-BEAUREGARD,
Rue Wellington, SHERBROOKE, P. Q.

IMPRESSIIONS ! IMPRESSIIONS !
On exécute, aux ateliers de ce journal, toute sorte d'impressions, en français et en anglais, tels que

Pamphlets, Factums, Blancs de toute espèce, Affiches, Cartes, Têtes de Compte, &c, &c.
A des Prix Modérés!
Nos ateliers sont munis des meilleures presses de toute sorte et d'un matériel aussi complet que varié, ce qui nous permet d'exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien nous confier avec promptitude et dans les derniers jours.
Les ateliers du *News* et du *Progrès* réunis seront un établissement de première classe.
Nos rapports bien connus avec la presse dans cette partie du pays nous font espérer que l'on voudra bien nous accorder une part libérale de patronage.
Toutes lettres, correspondances, envois d'argent, &c., doivent être adressés à
BELANGER, FRERES,
Editeurs du "Progrès,"
SHERBROOKE, P. Q.